



Dans les cas où il faut nourrir les chevreaux à la main, il vaut mieux soumettre le lait ou le colostrum à un traitement thermique.

Chevreaux nourris à la main

Dans les élevages de chèvres de boucherie, les chevreaux sont généralement allaités par leur mère. C'est la méthode idéale puisqu'elle requiert moins d'efforts de la part des éleveurs et que les chevreaux reçoivent ainsi chaque jour plusieurs petites portions de lait frais et propre. Il existe cependant des situations où l'allaitement n'est pas possible : mort de la mère, naissance par césarienne, naissance de plus de chevreaux (trois et plus) que la mère ne peut en allaiter, de même que tout autre cas où la mère est atteinte d'une maladie qu'elle risque de transmettre à son petit par son lait (arthrite encéphalite caprine, ou AEC, paratuberculose, mycoplasmose). Dans les cas où il faut nourrir les chevreaux à la main, il vaut mieux soumettre le lait ou le colostrum à un traitement thermique de manière à ne pas compromettre la santé des chevreaux advenant que l'on découvre plus tard que la mère était atteinte d'une infection. Une fois traité, le colostrum excédentaire peut être congelé et utilisé plus tard. Il doit alors être dégelé et réchauffé lentement de manière à prévenir la gélification. Il ne faut jamais faire dégeler le lait ou le colostrum au micro-ondes puisque cela détruirait

les protéines du lait.

Les chevreaux devraient boire entre quatre et huit onces de colostrum au moins quatre fois pendant leur première journée de vie. Le premier boire devrait se faire moins d'une heure après la naissance puisque après six heures de vie, ils ne pourront plus absorber les anticorps présents dans le colostrum. On peut leur donner uniquement du colostrum pendant les trois premiers jours, puis du lait pasteurisé par la suite. De la troisième à la septième journée, les chevreaux devraient boire entre huit et dix onces de lait, quatre fois par jour. Vous pouvez également commencer à leur offrir des aliments de démarrage, de l'eau et du petit foin à satiété. Après la première semaine, on peut commencer à augmenter graduellement la quantité de lait consommé et réduire le nombre de repas. À l'âge de deux mois, les chevreaux devraient boire 64 onces de lait par jour réparti entre deux ou trois repas.

Traitement thermique du colostrum

Le colostrum devrait provenir de la première traite d'une chèvre mature et en bonne santé. Il faut le faire chauffer au bain-marie jusqu'à 57°C (135°F) et le maintenir à cette température pendant dix minutes. Transférez ensuite le colostrum dans une bouteille isolante préchauffée, fixez le couvercle, puis emballez la bouteille dans des serviettes. Après 60 minutes, le colostrum est prêt à être congelé en petites quantités



(par exemple, en portions de huit onces). Le colostrum ne devrait jamais être surchauffé ni réchauffé au micro-ondes; ces deux actions entraîneraient la gélification et rendraient le colostrum inutilisable.

Pasteurisation du lait

On peut soit utiliser un petit pasteurisateur domestique d'une capacité de huit litres, soit pasteuriser le lait au bain-marie. Pour ce faire, amenez le lait à 62°C en brassant à l'occasion et maintenez-le à cette température pendant 30 minutes. Le même résultat peut être obtenu en amenant le lait à 90°C et en le maintenant à cette température pendant 15 secondes. Dans les deux cas, il faut ensuite mettre la casserole dans un bain d'eau froide.



Agriculture et
Agroalimentaire Canada

Agriculture and
Agri-Food Canada

Canada

C'est avec plaisir qu'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) participe à la production de cette publication. Avec nos partenaires du secteur nous nous engageons à sensibiliser davantage les Canadiens et Canadiennes à l'importance de l'agriculture et l'industrie agroalimentaire au pays. Les opinions exprimées dans cette publication sont celles de l'association canadienne de la chèvre de boucherie et non pas nécessairement celles d'AAC. / Agriculture and Agri-Food Canada (AAFC) is pleased to participate in the production of this publication. AAFC is committed to working with our industry partners to increase public awareness of the importance of the agriculture and agri-food industry to Canada. Opinions expressed in this document are those of the Canadian Meat Goat Association and not necessarily AAFC's.